

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

25 juin 2025 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2025
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21718Cc, 21719Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21727Cc, 21742Cc, 21745Cc et 21753Cc*, R.C.A.2V.Q. 405 (Zone industrielle de Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21738Cb*, R.C.A.2V.Q. 404 (5055, boulevard des Gradins, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.3 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, R.C.A.2V.Q. 409 (Réaménagement d'un site commercial)
 - 4.4 Liste des dépenses pour le mois de mai 2025
 - 4.5 Liste des virements budgétaires
 - 4.6 Liste des événements autorisés par délégations de pouvoir
 - 4.7 Certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa*, R.C.A.2V.Q. 399 (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres)
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Avis de modification numéro 1 relatif à l'entente entre la Ville de Québec et l'organisme Corporation des Loisirs de Vanier relativement à l'entretien spécialisé et à la surveillance des lieux et équipements récréatifs ou sportifs, du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 - Arrondissement des Rivières (Dossier 90363) - AP2025-273

- 7.2.2 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme Corporation des Loisirs de Vanier relativement à la fourniture de services pour l'entretien spécialisé et la surveillance des lieux et équipements récréatifs et sportifs sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières pour la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2026 (Dossier 93536) - AP2025-274
- 7.3 Circulation et stationnement
- 7.3.1 Ordonnance numéro O-560 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Guillaume-Renaud - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2025-157
- 7.3.2 Ordonnance numéro O-535 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Provinciale - District électoral Les Saules - Les Méandres - TM2025-130
- 7.3.3 Ordonnance numéro O-537 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à la rue Bourdages - District électoral de Vanier - Duberger - TM2025-141
- 7.3.4 Ordonnance numéro O-534 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Jean-Luc-Giroux - District électoral Les Saules - Les Méandres - TM2025-125
- 7.3.5 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme* - R.C.A.2V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 500, boulevard Pierre-Bertrand - Arrondissement des Rivières - TM2025-166
- 7.4 Autre
- 7.4.1 Motion de félicitations à l'occasion du 40e anniversaire d'Entraide-Parents
- 7.4.2 Tenue d'un référendum pour l'approbation du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa*, R.C.A.2V.Q. 399 (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres) - A2DA2025-014
8. Matières nécessitant une consultation publique
9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
10. Avis de motion et projets de règlement
- 10.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21718Cc, 21719Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21727Cc, 21742Cc, 21745Cc et 21753Cc*, R.C.A.2V.Q. 405 (Zone industrielle de Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-134
- 10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21718Cc, 21719Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21727Cc, 21742Cc, 21745Cc et 21753Cc*, R.C.A.2V.Q. 405 (Zone industrielle de Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-134
- 10.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21738Cb*, R.C.A.2V.Q. 404 (5055, boulevard des Gradins, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-097
- 10.4 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21738Cb*, R.C.A.2V.Q. 404 (5055, boulevard des Gradins, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-097

11. Adoption des règlements

- 11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la circulation et le stationnement relativement aux services d'autopartage*, R.C.A.2V.Q. 383 - TM2025-121
- 11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22041Mb*, R.C.A.2V.Q. 401 (6833, boulevard de l'Ormière, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-127
- 11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 403 (2205, boulevard Wilfrid-Hamel, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-085
- 11.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22112Cb*, R.C.A.2V.Q. 407 (450, rue des Canetons, quartier de Duberger- Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-157
- 11.5 Adoption du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23009Cb*, R.C.A.2V.Q. 408 (655, boulevard Pierre-Bertrand, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2025-172
- 11.6 Modification avant adoption du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, R.C.A.2V.Q. 409 (Réaménagement d'un site commercial) - GT2025-341

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le lundi 7 juillet 2025, à 17 h 30